

# La fécondité dans la province de Marrakech (Maroc) : enquête anthropologique

Emile CROGNIER

---

## Résumé

Les données d'une enquête sur la fécondité provenant de 5010 ménages de la province de Marrakech au Maroc, sont analysées afin de percevoir l'influence des déterminismes culturels, économiques et sociaux sur le niveau de la natalité. La fécondité est élevée dans cette région puisqu'en fin de vie génésique, une femme a en moyenne donné naissance à 8,3 enfants. La structure matrimoniale (polygynie, apparentement) est associée à des écarts significatifs de fécondité, au contraire des indicateurs économiques. Les couples pratiquant la contraception sont plus féconds, ce qui ne fait que traduire le fait qu'ils aient été les premiers concernés par la récente mise en place du programme national de planification familiale.

## Summary

*The fertility data from 5010 families in the province of Marrakesh, Morocco, have been analysed to study the cultural, social and economic determinisms of birthrate. Fertility is high in this area, 8.3 children as a mean, in the span of a woman's fecund life. The mating patterns (polygyny, inbreeding) are related with significant differences in fertility scores, but not the economic indicators. The couples practising contraception are the most fertile, as a consequence of the fact that they have been the first concerned by the national programme of family planning.*

## INTRODUCTION

Comme toutes les nations en voie de développement, mais plus encore sans doute par suite de sa relative aisance économique et de son long contact avec les nations européennes, le Maroc connaît aujourd'hui un considérable accroissement du nombre de ses habitants : de 11 millions en 1960, la population nationale s'est trouvée portée à 16 millions en 1971 et à 23 millions en 1982, suivant un taux d'accroissement brut de 3 % par an. Par suite, c'est une population jeune dont 56 % étaient âgés de moins de 20 ans en 1971, chiffre qui est encore de 53 % en 1982.

Ce phénomène est la traduction des progrès sensibles de la médecine, qui a réduit l'ampleur de la mortalité juvénile alors que la natalité restait élevée. C'est là un exemple typique d'une nation en cours de transition démographique, où le régime de fécondité naturelle doit laisser place à des comportements malthusiens de réduction de la natalité, consécutivement à celle de la mortalité.

La vigueur de l'accroissement démographique qui s'indiquait dès les années soixante, conduisit les pouvoirs publics marocains à introduire un programme de planification familiale et à le développer dans la population nationale. Mis en oeuvre en 1972 et poursuivi depuis lors, il vise à sensibiliser et éduquer les ménages aux pratiques contraceptives modernes, en associant cette entreprise à la diffusion gratuite de moyens contraceptifs (surtout pilule et stérilet).

C'est pour évaluer les effets des actions entreprises au niveau régional, que l'administration de la Santé Publique pour la Province de Marrakech s'est adressée aux anthropobiologistes.

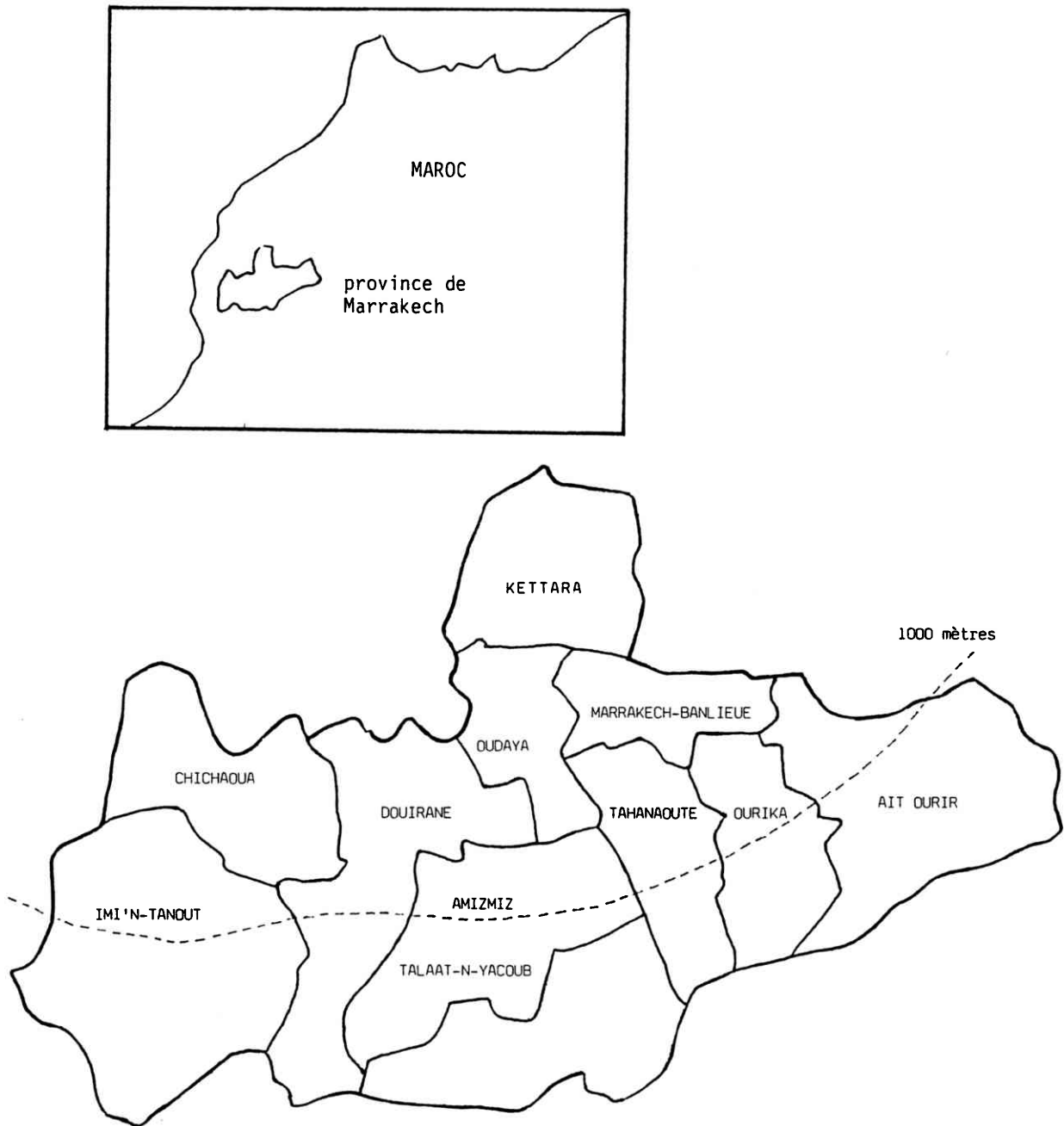
L'enquête présentée dans ce travail est le fruit de cette collaboration. Effectuée au cours du mois d'octobre 1984, elle avait pour objectif de visiter un foyer sur dix, dans chacune des 11 circonscriptions sanitaires de la province, à l'exception de celles qui représentaient l'agglomération de Marrakech. Le choix des ménages interrogés avait été établi avec l'aide de la Délégation Régionale du Ministère du Plan pour la représentativité d'ensemble, puis par tirage au sort à l'échelle locale. 5100 ménages purent ainsi être visités. Après vérification des critères de collecte de l'information, 5010 fiches questionnaires furent conservées et analysées.

L'information qu'elles rassemblaient s'ordonnait en deux parties principales : la première avait pour but de préciser le cadre social, économique et culturel du ménage ainsi que de résumer sa fécondité, la seconde était consacrée à la reconstruction détaillée de son histoire génésique. Les informations qui sont traitées ci-après, émanent de la première partie.

## LE MILIEU NATUREL ET LE MILIEU HUMAIN

### 1. Le cadre naturel

La province de Marrakech (figure 1), est un territoire sans façade maritime, composé pour sa moitié



**Fig. 1** : La province de Marrakech et ses circonscriptions sanitaires.  
*The province of Marrakech and its medical circumscriptions.*

septentrionale, par une vaste pénélaine sillonnée par les lits le plus souvent à sec de quelques oueds. Elle est toutefois partiellement irriguée, grâce au captage des eaux provenant du Haut-Atlas. Cette irrigation peut être très ancienne (ex. : la palmeraie de Marrakech), ou au contraire récente comme c'est le cas dans le "haouz" (la plaine agricole irriguée). Sa moitié méridionale est occupée par le Haut-Atlas, qui s'élève de façon très abrupte, présente de nombreux sommets dépassant 3000 m et n'est aisément franchissable que par deux cols. A cette division du relief correspond grossièrement une division humaine. Alors que la montagne est exclusivement tenue par les berbères, les douars de la plaine sont tantôt berbérophones, tantôt arabophones, indiquant un brassage humain qui devient très intime dans les agglomérations urbaines.

Par sa situation géographique et par ses caractéristiques historiques, cette région du Maroc a une vocation agricole. Agriculture extensive de subsistance dans la plaine non irriguée (le "bour"), agriculture de subsistance sur petites parcelles à versant de vallée dans la montagne et agriculture prospère à débouché commercial dans le Haouz. Les activités de type secondaire y sont mineures (quelques exploitations minières dans l'Atlas et quelques industries de transformation des produits agricoles).

## 2. La structure matrimoniale et familiale

La maisonnée (ou foyer, ou ménage), unité d'habitation et de cuisine, a perdu de l'ampleur au Maroc. Elle comprend en moyenne six personnes (données du recensement national de 1982) et est légèrement plus ample en milieu rural qu'en ville. L'échantillon provincial présente une valeur un peu plus forte ( $\bar{x} = 6,8$ ), 63 % des foyers comprenant de 4 à 8 personnes. Ce groupement d'habitat correspond à une structure de famille nucléaire (71 % des foyers enquêtés), éventuellement accrue par l'adjonction d'un parent (ex. : un frère ou une soeur célibataires) bien plus qu'à celle de la famille élargie. En fait, le système traditionnel d'habitation et de cuisine commune qui, surtout en pays berbère, rassemblait plusieurs générations sous la férule d'un patriarche, est progressivement tombé en désuétude (Berque, 1955). De nos jours, les enfants devenus adultes créent leur propre unité de résidence, si bien que la cohabitation de trois générations d'une même famille est moins fréquente qu'autrefois. Cette forme de résidence et celle qui rassemble en un même foyer des ménages de collatéraux, représentent encore toutefois 29 % des maisonnées de la province de Marrakech.

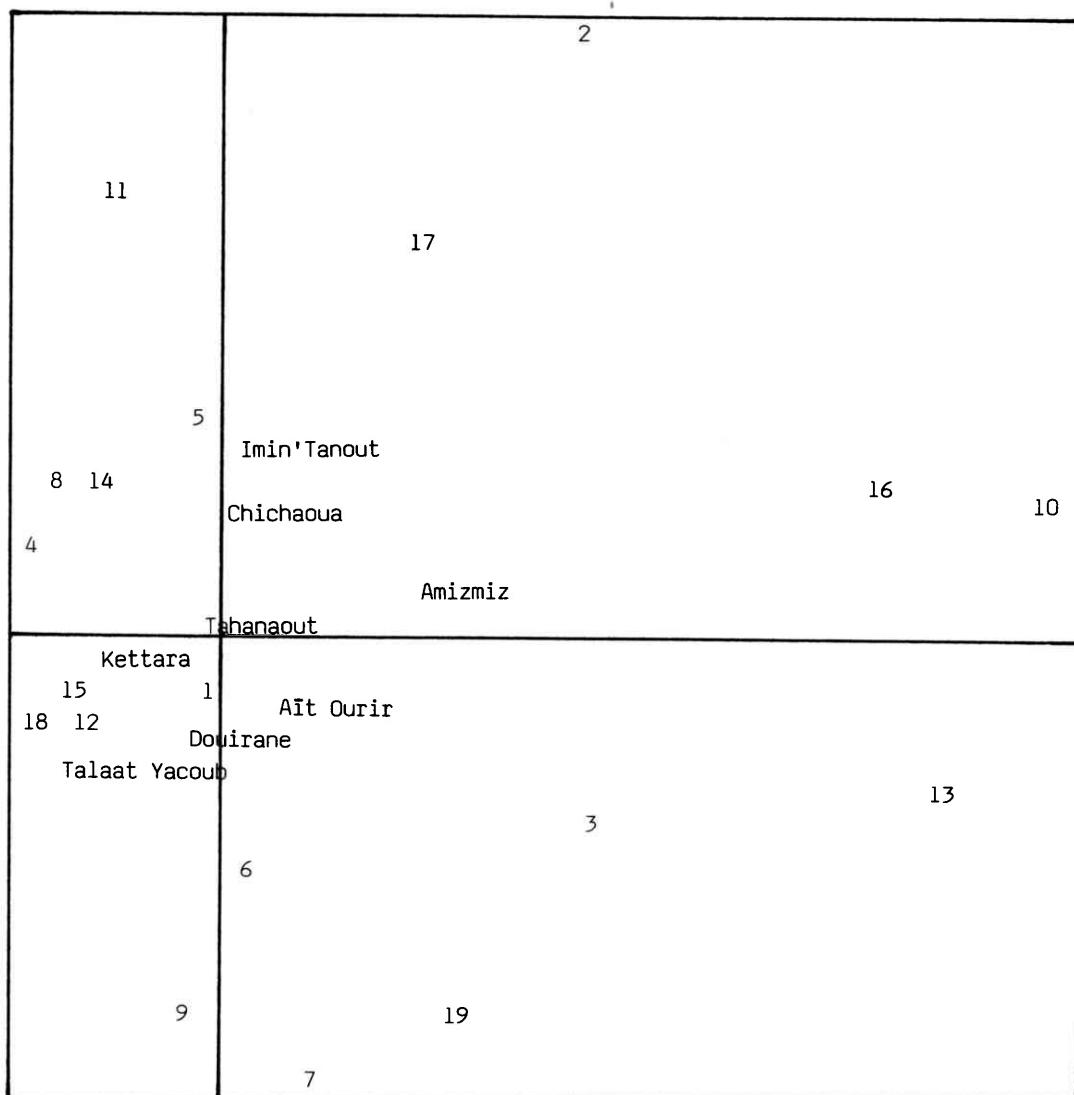
Ce mode d'habitat, aussi bien que la structure des unions au regard de la consanguinité et de l'endogamie, ne singularisent pas ces populations marocaines de leurs homologues européennes. Par contre,

l'existence de la polygynie les en écarte. Ce type d'alliance est fréquent puisqu'il concerne 12 % des ménages. Il est plus commun en plaine (18 %) qu'en montagne (5 %), ce qui exprime sa nature extrinsèque aux populations berbères de l'Atlas. Contrairement à ce qui avait été observé en milieu urbain à Marrakech, où les ménages polygynes ne se rencontraient que dans les milieux sociaux les plus défavorisés (Crognier et Zarouf 1987), ils sont ici le fait d'une minorité plutôt aisée. En témoignent leur association à des indicateurs de bien-être culturel et économique. Par exemple, les femmes soumises au régime matrimonial polygyne, ont reçu plus fréquemment que les autres une instruction scolaire et exercent aussi plus fréquemment une activité dans le secteur tertiaire. Elles disposent également de meilleures conditions économiques, comme le fait d'habiter un logement pourvu en électricité, eau courante et équipé de télévision.

## 3. Les composantes socio-économiques

Elles sont estimées à l'aide d'une série de caractéristiques qui sont des indicateurs indirects du mode de vie et de ses conditions matérielles : les biens en propriété (terres, maisons, ...), la dimension de l'habitation, son équipement sanitaire, son approvisionnement en eau, son mode d'éclairage..., les biens d'équipement les plus courants, radio, télévision, moyen de transport..., ainsi que des paramètres qui pondèrent l'expression de ces indices matériels : la nature des activités professionnelles, le nombre de personnes dans la maisonnée et le nombre de revenus qui parviennent à la collectivité familiale.

L'ensemble des informations rassemblées au cours de l'enquête a été traité par analyse factorielle des correspondances, pour aboutir à la représentation exposée dans la figure 2, qui retient 7 variables réparties en 19 modalités. Le premier facteur horizontal absorbe 24 % de la variance totale. Il exprime surtout l'opposition entre l'urbain et le rural, dans la mesure où près de 70 % de son inertie sont expliqués par 4 modalités typiques du milieu urbain (électricité, eau courante, sanitaire et télévision), les 20 % suivants correspondent à des modalités "rurales" (absence d'eau courante, de sanitaire, d'électricité et moyen de transport animal). Placé verticalement, le second facteur associe dans sa partie inférieure, les modalités de variables marquant un état socio-économique favorable (moyen de transport mécanique, éclairage au gaz, logement de 3 pièces ou plus et présence de sanitaires) et dans sa partie supérieure celles qui expriment au contraire l'indigence (absence de moyen de transport, de radio ou de télévision, éclairage à la bougie ou par lampe à pétrole, logement de moins de 3 pièces). Il assume 12 % de la variance totale.



**Fig. 2** : représentation factorielle des correspondances de 7 variables socio-économiques, avec superposition des circonscriptions sanitaires.

Symboles utilisés :

- |                           |                            |                                  |
|---------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| 1: propriétaires          | 7: logement > 4 pièces     | 13: radio-télévision             |
| 2: locataires             | 8: éclairage par bougie    | 14: eau puisée dans l'oued       |
| 3: présence de sanitaires | 9: éclairage au gaz        | 15: eau de source ou d'un puits  |
| 4: absence de sanitaires  | 10: électricité            | 16: eau courante                 |
| 5: logement < 3 pièces    | 11: ni radio ni télévision | 17: pas de moyen de transport    |
| 6: logement de 3-4 pièces | 12: radio                  | 18: moyen de transport animal    |
|                           |                            | 19: moyen de transport mécanique |

*correspondance analysis of 7 socioeconomic variables, with superimposition of medical circumscriptions.*

*Symbols used :*

- |                            |                                  |                                   |
|----------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| 1: owners                  | 7: house > 4 rooms               | 13: radio-television              |
| 2: tenants                 | 8: candle light                  | 14: water from the oued           |
| 3: sanitation in the house | 9: gaz light                     | 15: water from a spring or a well |
| 4: no sanitation           | 10: electricity                  | 16: running water                 |
| 5: house < 3rooms          | 11: neither radio nor television | 17: no mean of transport          |
| 6: house with 3-4 rooms    | 12: radio                        | 18: transport by animal           |
|                            |                                  | 19: mechanical mean of transport  |

Le croisement des deux facteurs détermine des sous-ensembles socio-économiques : exprimant une population rurale relativement aisée (quadrant inférieur gauche) ou pauvre (quadrant supérieur gauche), tandis que les éléments raccordables au milieu urbain y sont périphériques et peu regroupés. Ceci montre que la part citadine de la population enquêtée n'est pas importante et qu'elle est peu affirmée sociologiquement.

Afin d'apprécier dans quelle mesure les conditions locales du milieu sont associées aux indicateurs de bien-être socio-économique, on a superposé les modalités désignant les circonscriptions sanitaires à l'analyse précédente, comme facteurs supplémentaires sans incidence sur l'analyse. Ceci nous indique que les circonscriptions de l'ouest de la province (Imin'Tanout et Chichaoua) seraient les plus pauvres, en contraste avec celles du centre (Dourane, Taha-naout, Talat n'Yacoub, Kettara). Les circonscriptions d'Amizmiz et d'Aït Ourir qui comprennent des petites villes, sont en conjonction avec les indicateurs urbains.

## RESULTATS

### 1. La fécondité brute

La courbe des naissances totales (naissances vivantes + morts-nés) cumulées par classes de cinq ans (tableau 1, figure 3), montre pour l'ensemble de l'échantillonnage, une natalité très élevée qui excède largement celle qui a été enregistrée pour le milieu urbain de Marrakech en 1983, de même que les valeurs obtenues lors d'une enquête nationale (C.E.R.E.D., 1974). Elles sont également plus fortes que celles d'une enquête comparable effectuée en Algérie en 1970 (Negadi et Vallin, 1974).

classe d'âge de la mère	Nb ind.	total naiss.	morts -nés	fausses couches	naiss. vivantes
15 - 19 ans	142	0.62	0.01	0.08	0.68
20 - 24 ans	825	1.95	0.06	0.04	1.92
25 - 29 ans	920	3.51	0.14	0.09	3.37
30 - 34 ans	791	5.17	0.21	0.17	4.96
35 - 39 ans	595	6.50	0.24	0.25	6.32
40 - 44 ans	474	7.61	0.32	0.28	7.31
45 - 49 ans	387	8.35	0.35	0.42	8.03
≥ 50 ans	854	7.22	0.32	0.47	7.00

Tabl. 1 : Valeurs moyennes cumulées par classe d'âge de la mère, du nombre total des naissances, des morts-nés, des fausses couches et des naissances vivantes, dans la province de Marrakech.

*Mean summed values by age class of the mother, of the total number of births, of stillbirths, of miscarriages and of live births, in the province of Marrakech.*

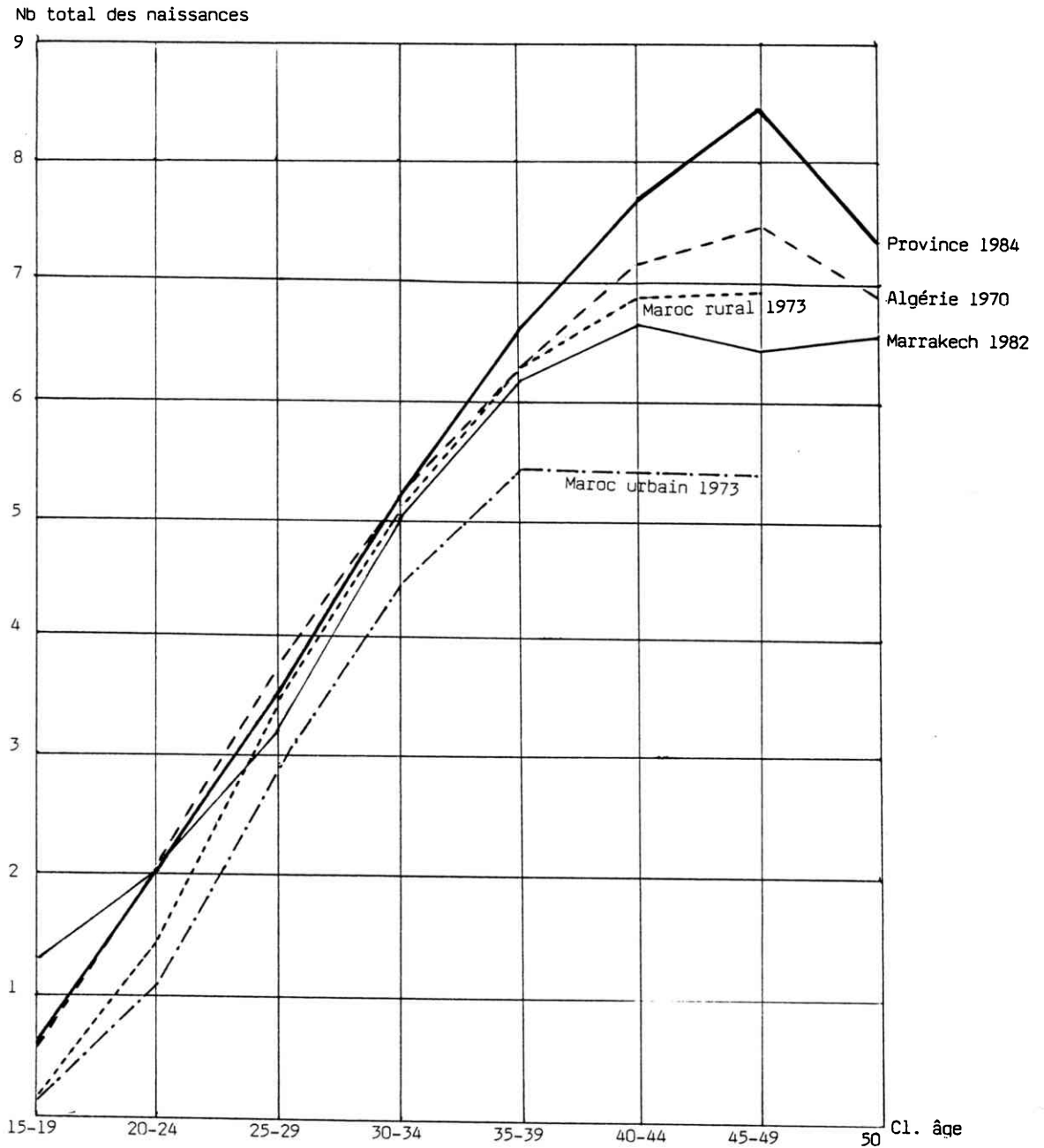
Cette courbe de natalité doit ses hautes valeurs tant à l'absence de l'inflexion habituelle du rythme des naissances à partir de la classe d'âge féminine 35-39 ans, qu'à la précocité de la natalité, puisqu'avant l'âge de 20 ans, 10 % des femmes ont déjà vécu deux grossesses ( $\bar{x} = 0,6$ ).

Si l'on prend, comme indicateur le plus probable du niveau actuel de la fécondité, les scores atteints par les femmes de 45 à 49 ans dont la vie génésique s'inscrit dans l'environnement économique, culturel et social actuel, mais qui ont donc pratiquement complété leur descendance, on observe que les 387 femmes de cette catégorie ont donné naissance à 8,3 enfants en moyenne, dont 8,0 nés vivants.

Ces valeurs évoquent plus un régime de fécondité naturelle, qu'une société évoluant vers des attitudes malthusiennes. Il ne convient cependant pas de trop s'y attacher, sachant qu'elles ne font que condenser une grande disparité individuelle qui résulte d'écart d'âge et d'appartenance à des ensembles culturels, économiques et sociaux différents. C'est dans la prise en compte de la structure anthropologique de cette variation interne autant que de sa traduction statistique, que l'anthropologue peut apporter une contribution utile.

### 2. Fécondité et structure matrimoniale

Le double régime matrimonial monogyne ou polygyne est responsable des différences de fécondité brute associables à la structure matrimoniale. Les couples polygyes (tableau 2) sont moins féconds que les couples monogynes, la différence s'établissant à partir de la classe d'âge féminine 40-44 ans, qui accuse une baisse de fécondité chez les premiers, alors que les seconds maintiennent encore le rythme antérieur de leur natalité jusqu'à la classe d'âge suivante.



**Fig. 3** : évolution du nombre total des naissances avec l'âge de la mère (valeurs moyennes des naissances cumulées, par classe d'âge de cinq ans).  
*Total number of births, in relation to the age of the mother (mean values of summed births, by five years age classes).*

Type d'union	monogynes				polygynes			
Classes d'âge	N	tot.	Mt-n	viv.	N	tot.	Mt-n	viv.
15 - 19 ans	116	0.63	0.02	0.70	10	0.50	0.00	0.50
20 - 24 ans	741	1.96	0.06	1.93	58	1.72	0.05	1.72
25 - 29 ans	783	3.51	0.14	3.39	120	3.45	0.13	3.25
30 - 34 ans	666	5.22	0.19	5.04	125	4.88	0.32	4.56
35 - 39 ans	489	6.55	0.26	6.35	106	6.24	0.14	6.17
40 - 44 ans	390	7.76	0.36	7.42	84	6.90	0.14	6.78
45 - 49 ans	335	8.46	0.37	8.13	52	7.61	0.23	7.38
50 ans et plus	685	7.37	0.31	7.14	169	6.60	0.33	6.41
Consanguinité	apparentés				non apparentés			
Classes d'âge	N	tot.	Mt-n	viv.	N	tot.	Mt-n	viv.
15 - 19 ans	29	0.83	0.00	0.86	113	0.57	0.20	0.63
20 - 24 ans	196	2.00	0.07	1.96	629	1.93	0.06	1.91
25 - 29 ans	216	3.68	0.14	3.60	704	3.45	0.14	3.30
30 - 34 ans	185	5.53	0.30	5.24	606	5.06	0.18	4.87
35 - 39 ans	142	6.67	0.25	6.59	453	6.44	0.24	6.23
40 - 44 ans	105	8.08	0.40	7.68	369	7.48	0.30	7.21
45 - 49 ans	99	8.83	0.48	8.43	288	8.19	0.31	7.89
50 ans et plus	179	7.90	0.41	7.62	675	7.04	0.29	6.84
Cercle mariage	endogames				exogames			
Classes d'âge	N	tot.	Mt-n	viv.	N	tot.	Mt-n	viv.
15 - 19 ans	58	0.72	0.04	0.83	84	0.55	0.00	0.59
20 - 24 ans	431	2.04	0.08	2.01	394	1.84	0.04	1.82
25 - 29 ans	484	3.58	0.15	3.45	436	3.42	0.13	3.29
30 - 34 ans	390	5.31	0.27	5.04	401	5.03	0.16	4.88
35 - 39 ans	292	6.57	0.24	6.37	303	6.42	0.24	6.26
40 - 44 ans	214	7.90	0.34	7.54	260	7.38	0.31	7.12
45 - 49 ans	196	8.42	0.43	8.04	191	8.28	0.28	8.01
50 ans et plus	387	7.53	0.27	7.36	467	6.95	0.35	6.70

**Tabl. 2 :** Variations de la fécondité brute selon la structure matrimoniale.

*Raw fertility data, according to the matrimonial structure.*

Dans une moindre mesure, on constate aussi un écart de fécondité entre couples consanguins et non consanguins, au profit des premiers. La natalité est plus précoce chez eux et se maintient à un niveau plus élevé tout au long de la vie génésique, en dépit d'une mortinatalité plus forte. On ne constate pas par contre, d'effet sensible des comportements matrimoniaux endogames ou exogames, sur la natalité.

Afin de pouvoir fondre les scores individuels de fécondité en une unique distribution gaussienne, indépendamment du degré d'avancement de la vie génésique, on a formé un indice de fécondité :

$(IF) = 100 (\text{nb. tot. naissances}) / (\bar{x} \text{ nb. tot. naissances par classe d'âge}),$

distribution qui peut à son tour, être scindée en une série de classes :

$IF=0, IF<50, 50\leq IF<100, 100\leq IF<150, IF\geq 150$

La comparaison des distributions d'IF des ménages monogynes et polygynes, montre des écarts significatifs de leurs moyennes ( $\bar{x}_{IF}=107.5$  mono et

$\bar{x}_{IF}=97.2$  poly, P homogénéité  $<.001$ ), confirmant ainsi les observations extraites des données de la fécondité brute cumulée.

C'est également une confirmation des premières indications des données brutes que produit le partage de l'ensemble des valeurs d'IF selon un critère de consanguinité ( $\bar{x}_{IF}=112.2$  cons. et  $\bar{x}_{IF}=104.8$  non cons., P homogénéité  $<.001$ ).

Instruction reçue		aucune	coranique	primaire	autre	F
femmes	N	4288	68	124	23	3.5
	$\bar{x}$	106.8	114.4	99.2	84.5	0.01
	s	45.9	46.6	45.1	39.9	
hommes	N	3047	873	365	110	3.4
	$\bar{x}$	106.7	110.2	104.1	97.9	0.01
	s	45.8	44.3	48.8	49.6	

**Tabl. 3 :** Valeurs moyennes de l'indice de fécondité, suivant le degré d'instruction des parents.  
*Mean values of the fertility index, according to the degree of parents' education.*

### 3. Fécondité, scolarisation et profession

La profession exercée ou le niveau d'instruction scolaire sont des indicateurs indirects du degré d'acculturation à la société marocaine moderne, qui incorpore le concept de standard de vie. On peut donc présumer que les comportements féconds des couples les plus familiarisés avec cette nouvelle organisation sociale, tendent à rejoindre ceux des nations industrialisées, chez lesquels le maintien du niveau de vie va de pair avec une fécondité diminuée.

L'étude des variations de l'indice de fécondité en fonction du degré de scolarisation, concorde en effet avec cette analyse. Dans les deux sexes, sa valeur moyenne la plus élevée est associée à l'instruction coranique traditionnelle, la plus basse étant le fait de ceux qui ont accédé à l'instruction secondaire. Des analyses de la variance pratiquées pour chacun des sexes, indiquent une présomption raisonnable d'hétérogénéité des distributions (tableau 3).

Cette disparité se rencontre également lorsqu'on compare les indices de fécondité moyens selon la profession exercée par le mari. Il est supérieur à 110 chez les agriculteurs ou les commerçants, mais n'atteint que 98,7 chez les fonctionnaires.

### 4. Fécondité et conditions économiques

Contrairement à ce qui avait été observé dans la ville de Marrakech (Crogner et Zarouf 1987), peu de liaisons entre le niveau de la fécondité et les critères qui évaluent les conditions économiques de la vie des familles sont décelables à l'échelle de l'ensemble de la province. Ni l'habitation, ni son confort, ni son équipement, ne paraissent être des paramètres associables à des comportements féconds contrastés. Les trois indicateurs les plus liés aux variations de fécondité, sont la nature de l'approvisionnement en eau, le moyen de transport et le nombre de revenus. Des analyses factorielles effectuées sur ce groupe de paramètres, montrent qu'ils marquent les différences de comportement

génésique entre urbains et ruraux, plutôt que l'effet direct des facteurs économiques.

### 5. Fécondité et contraception

Les pratiques de limitation volontaire du nombre des naissances, sont bien entendu un facteur essentiel de régulation de la natalité. Les rubriques de la fiche d'enquête qui se rapportent à ce comportement, s'ordonnent en deux parties. La première demande au sujet si lui ou son conjoint a jamais utilisé une méthode contraceptive et dans l'affirmative si cette pratique concerne une période antérieure au moment de l'enquête, si elle est actuelle ou si après avoir été pratiquée dans le passé, elle l'est encore au moment de l'enquête. La seconde s'enquiert du type de méthode utilisée.

Le tableau 4 exprime les moyennes du nombre total des naissances cumulées par classe d'âge ainsi que du nombre des naissances vivantes, suivant que les couples ont recouru ou non à une méthode contraceptive.

Toutefois, on est fondé de penser que la contraception n'est pas une variable indépendante du nombre d'enfants. Par exemple, les couples sans descendance et de ce fait placés en situation peu enviable par rapport au contexte culturel de l'islam, s'abstiendront vraisemblablement d'utiliser des contraceptifs. De même, des femmes veuves ou divorcées pourront voir leur vie génésique interrompue, sans que la contraception y tienne pour autant un rôle. C'est pour rendre compte de ces paramètres qui masquent l'action de la contraception sur la natalité, que ces valeurs moyennes ont été calculées sur le seul effectif des femmes mariées, ni veuves ni divorcées et ayant déjà eu au moins un enfant.

On constate à tout âge, y compris dès le début de la vie génésique, une différence marquée dont le paradoxe est de conférer la plus grande natalité aux couples contracepteurs. L'écart est de 0,5 enfant en moyenne à partir de la classe d'âge 30-34 ans et il atteint 1 enfant en fin de vie féconde.



Classe d'âge	sans contraception				avec contraception			
	N	$\bar{x}$ tot.	N	$\bar{x}$ viv.	N	$\bar{x}$ tot.	N	$\bar{x}$ viv.
15 - 19 ans	38	1.18	38	1.16	27	1.22	27	1.22
20 - 24 ans	260	2.18	253	2.11	393	2.27	392	2.20
25 - 29 ans	237	3.39	230	3.22	512	3.83	509	3.68
30 - 34 ans	176	4.95	170	4.66	496	5.49	492	5.92
35 - 39 ans	157	6.14	153	5.85	338	6.99	336	6.79
40 - 44 ans	134	7.19	129	6.84	268	8.16	266	7.86
45 - 49 ans	167	7.85	164	7.42	145	9.21	143	8.92
≥ 50 ans	408	8.00	396	7.65	104	9.53	103	9.25

**Tabl. 4 :** Valeurs moyennes cumulées du nombre total des naissances et des naissances vivantes, suivant que les couples utilisent ou non une méthode contraceptive.

*Mean summed values of the total number of births and live births, according to the use or non use of a contraceptive method.*

La comparaison des distributions de l'indice de fécondité selon les quatre modalités de réponse à la question posée sur l'usage éventuel de contraceptifs parmi les 4688 femmes interrogées qui ont eu au moins un enfant, montre (tableau 5) que les moyennes des couples contracepteurs sont supérieures à celles des non contracepteurs, ce qui confirme les résultats obtenus à partir des données brutes. Les variances des distributions du nombre d'enfants sont plus resserrées chez eux, ce qui indiquerait un effet de la contraception sur la régulation de la dimension de la famille. Ces différences sont suffisamment marquées, pour qu'une analyse de variance à 2 et 4200 ddl (exclusion étant faite des femmes sans enfant et des absences de réponse), donne une forte probabilité d'hétérogénéité des quatre distributions ( $F=23.96$ ,  $P=.0001$ ).

L'examen de la durée moyenne de l'intervalle intergénéral, suivant que les couples utilisent ou non un contraceptif (Bley et Baudot 1988), montre pourtant l'efficacité de la contraception, puisque ses valeurs sont respectivement 42,7 mois contre 25,9 mois. La contradiction entre une descendance plus nombreuse et des intervalles plus longs chez les femmes

utilisant des contraceptifs pourrait n'être qu'apparente, dans la mesure où il faut se rappeler que l'ancienneté moyenne de la première prise de contraceptif n'est que de cinq ans environ et que la durée moyenne de pratique contraceptive est inférieure à trois ans; deux caractéristiques qui indiquent que les effets de la planification familiale sur la descendance finale, ne peuvent être encore bien marqués.

Par ailleurs, on constate que la fréquence des couples utilisateurs augmente avec le nombre d'enfants, ce qui, à âge égal, indiquerait que les femmes recrutées par le programme de planification familiale auraient d'abord été celles qui avaient le plus grand nombre d'enfants.

### Conclusion

Les populations de la province de Marrakech présentent encore manifestement un haut niveau de natalité, qui justifie les actions entreprises par l'administration de la santé publique afin d'en réduire l'importance. Les déterminismes de cette fécondité sont multiples et ne peuvent être correctement perçus par les grandes enquêtes par sondage.

IF	jamais	actuel.	avant	ac./av.
Nb	1943	1595	710	42
$\bar{x}$	101.0	110.2	112.2	106.0
s	48.8	43.6	44.1	38.4
$F=23.97$ , $P < 0.001$				

**Tabl. 5 :** Valeurs moyennes de l'indice de fécondité, en fonction de la contraception.  
*Mean values of the fertility index, in relation to contraception.*

Les tentatives apportées par les chercheurs anthropologues pour en accroître l'information descriptive, ne peuvent atteindre une réelle efficacité qu'en associant ces grandes enquêtes à des études approfondies sur des groupes humains plus homogènes, dans lesquels les parts des motivations et des comportements individuels peuvent être évaluées.

### Bibliographie

- BERQUE, J., 1955. *Structures sociales du Haut-Atlas*, Paris, Presses Universitaires de France, 513 p.
- BLEY, D. et BAUDOT, P., 1988. Structure de la fécondité et de la mortalité dans la province de Marrakech (Maroc). *Actes du Colloque sur la transition démographique dans les pays méditerranéens, Nice 25-27 mai 1988 - Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine*. A paraître.
- C.E.R.E.D., 1974. La fécondité marocaine. *Publication du Centre d'Etudes et de Recherches démographiques*, 6, Rabat, Direction de la Statistique, 35 p.
- CROGNIER, E. et ZAROUF, M., 1987. Fécondité, mortalité et milieu socio-économique dans la ville de Marrakech. *Revue de la Faculté des Sciences de Marrakech*, 3 : 7-62.
- NEGADI, N. et VALLIN, J., 1974. La fécondité des algériennes : niveau et tendances. *Population*, 3 : 491-516.

Adresse de l'auteur : E. CROGNIER  
 ER 221 du CNRS et Université Aix-Marseille  
 Pavillon de Lanfant  
 346, route des Alpes  
 F-13100 AIX-EN-PROVENCE (France).